

Rapport annuel



Image: Switzerland Tourism / Nico Schaefer

TEXTES SANS CHIFFRES

2025

Message



Message

La demande de cofinancements et de prestations de conseil auprès de la SCH a continué d'augmenter dans un environnement touristique toujours positif.

EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'année touristique 2025 a été positive, comme l'année précédente. Les nuitées ont à nouveau augmenté et ont atteint un nouveau record avec 43,9 mios de nuitées (+1,1 mio par rapport à 2024). D'autres chiffres clés indiquent que les entreprises pourront présenter également de bons résultats pour 2025.

Malgré ces chiffres très encourageants, l'augmentation de la rentabilité reste un défi pour le secteur, en particulier pour les exploitations saisonnières. Ceci pourrait se faire, d'une part, en prolongeant la saisonnalité, mais aussi en ajustant les prix pendant la saison estivale. A cet effet, la base est la création d'expériences pour les clients (Paketpricing), l'acquisition de nouveaux marchés ainsi que la promotion et la fidélisation des collaborateurs. La branche en est consciente et des mesures appropriées sont actuellement envisagées et progressivement mises en œuvre dans de nombreuses régions.

Le franc suisse reste la devise classique de valeur refuge, surtout en période de tensions géopolitiques ou d'incertitude économique. Les investisseurs apprécient la stabilité, la faible inflation, la liquidité élevée et la politique neutre de la Suisse, ce qui conduit souvent à une appréciation du franc. Dans cette perspective, la Banque nationale suisse (BNS) a poursuivi de manière conséquente en 2025 la voie empruntée en 2024 et l'a orientée vers la stabilité monétaire.

Le taux directeur suisse est basé principalement sur l'évolution de l'inflation, mais tient également compte de la situation économique, du taux de change du franc et de l'environnement monétaire international. En 2025, il a été réduit à zéro pourcent. L'inflation s'est également maintenue à zéro pour cent tout au long de l'année. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) se situe donc en décembre 2025, avec 106,9 points, au niveau de fin 2024.

Le retour à des taux d'intérêt de zéro pourcent pose des défis aux investisseurs et investisseuses privé/es et institutionnel/les, et les incite à la recherche d'alternatives. Cela induit des répercussions sur les taux d'intérêt des prêts bancaires. Contrairement à la précédente période de taux d'intérêt bas, les taux d'intérêt pour les clients n'ont pas diminué dans la même mesure. La raison en est que la liquidité sur le marché

bancaire est tendue et que les coûts de constitution de fonds propres ont augmentés dans le cadre de Bâle III.

DÉVELOPPEMENT DE LA SCH

Les conditions-cadres susmentionnées ont conduit en 2025 à une augmentation de la demande de cofinancements auprès de la SCH. En plus de la prise de risque accrue, les taux d'intérêt majoritairement plus bas des prêts de la SCH contribuent également à la concrétisation de notre mandat légal d'encouragement.

Dans le domaine du conseil, nous avons pu à nouveau évaluer de nombreux investissements. La SCH est appréciée et reconnue comme un organisme d'évaluation neutre par les banques, les investisseurs et les cantons.

Après la consultation en 2024, le Conseil fédéral a adopté au printemps 2025 le message concernant la révision de la loi sur la SCH et l'a transmis au Parlement. La proposition est actuellement en cours de traitement parlementaire.

La révision en cours de la loi n'a aucune influence sur l'activité d'encouragement de la SCH. Celle-ci peut être assumée sans restriction.

REMERCIEMENTS

En tant que centre de compétence national pour la promotion de l'hébergement et du partenariat public-privé, la SCH fait partie d'un réseau solide. Outre les coopératrices et coopérateurs, on compte la Confédération, les cantons, les banques et les clientes et clients. Avec les associations de la branche, HotellerieSuisse et GastroSuisse, la SCH est active dans le domaine du transfert de connaissances. Nous adressons à tous/toutes un grand merci pour la très bonne collaboration et leur confiance.

Un grand merci également aux membres de l'administration de la SCH ainsi qu'à l'équipe SCH du bureau de Binz. Ils s'engagent tous au quotidien avec succès pour la promotion du secteur de l'hébergement en Suisse.

Alois Vinzens Peter Gloor
Président CEO / Directeur

Rapport d'activité et de gestion



Rapport d'activité et de gestion

Dans un environnement touristique toujours favorable, influencé par des conditions-cadres positives, la demande de prestations de services auprès de la SCH est à nouveau restée élevée.

ENVIRONNEMENT TOURISTICO-ECONOMIQUE

Pour la troisième année consécutive, un record de nuitées a été enregistré en 2025. Au total, 43,9 millions de nuitées ont été réservées dans des hôtels suisses.

La situation géopolitique est restée instable en 2025, le franc suisse s'étant encore apprécié par rapport aux monnaies de référence USD et Euro. Malgré ces conditions-cadres défavorables, la demande des hôtes étrangers est restée élevée en 2025. Cela s'est confirmé dans les nuitées, qui ont de nouveau dépassé le record de 2024 avec une hausse de 2,6%.

La demande intérieure a atteint un nouveau record avec 21,1 mios de nuitées. Les réservations des visiteurs étrangers ont également atteint un niveau record, avec 22,8 mios.

Cette augmentation a concerné la plupart des régions touristiques. Ainsi, 11 des 13 régions ont enregistré une croissance. Seules les régions de Berne et de Suisse orientale ont stagné ou légèrement reculé par rapport à l'année précédente.

Le taux d'occupation net des chambres a légèrement augmenté, passant de 55,1 à 56,8%, tandis que la disponibilité des chambres était légèrement plus faible (2025: 135168 / 2024: 135710).



CONDITIONS-CADRES POLITIQUES

La stratégie touristique adoptée par le Conseil fédéral le 10 novembre 2021 constitue la base de la politique touristique de la Confédération. Au cours de 2025, le SECO a lancé le processus de révision de la stratégie touristique actuelle de la Confédération. Avec une approche participative, le SECO entend remanier les bases stratégiques pour une politique touristique tournée vers l'avenir.

Outre la politique du tourisme mentionnée, le message sur la promotion économique 2024 - 2027 ainsi que l'accord CRM prolongé avec le SECO pour la même période, constituent toujours les bases politiques actuelles pour les activités de la SCH.

En 2024, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation pour la révision de la loi sur la SCH et, sur cette base, en avril 2025, il a transmis au Parlement le message relatif à la révision totale de la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement. Actuellement, l'affaire est traitée à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N).

FINANCEMENT

Le Conseil fédéral et la FINMA ont décidé qu'à partir du 1^{er} janvier 2025, de nouvelles règles s'appliqueront à l'octroi d'hypothèques. Ce nouveau train de réformes, « Bâle III », impose aux banques d'augmenter leurs fonds propres pour leurs prêts hypothécaires. Ceci, associé au fait que le refinancement est devenu plus difficile pour les banques en raison de la nouvelle période de taux d'intérêt bas, a conduit en 2025 à un regain de la demande de cofinancements auprès de la SCH.

Le volume des octrois de prêts, avec CHF 37,4 mios, a encore augmenté par rapport à l'année précédente (CHF 30,8 mios). Le volume d'investissements que nous avons cofinancés s'est élevé à CHF 209,9 mios (2024 : CHF 166,1 mios) La part de la SCH atteint ainsi 18% (2024 : 19%). Avec ces chiffres, l'activité de financement est légèrement supérieure aux valeurs annuelles budgétisées et à la planification à moyen terme.

Les versements de prêts de CHF 30,1 mios ont été supérieurs à l'année précédente (CHF 23,3 mios). Les amortissements ordinaires se sont élevés à CHF 22,8 mios (2024 : CHF 24,8 mios) dans le cadre des valeurs budgétisées. Le volume des prêts a diminué d'env. CHF 4,3 mios par rapport à l'année précédente,

à CHF 220 mios. Ceci est dû à des amortissements extraordinaires suite à la modification des structures de propriété, aux ventes, aux liquidités existantes et aux nouvelles solutions de financement.

L'état des prêts octroyés non encore versés a augmenté à CHF 43 mios suite au volume d'octrois supérieur, portant l'engagement total des activités de financement au 31.12.2025 à CHF 263 mios contre CHF 262,9 mios à fin 2024.

L'évolution des risques est restée stable par rapport à l'année précédente. Comme les années précédentes, les arriérés d'intérêts et d'amortissements en fin d'année sont minimes. Aucune perte n'a dû être comptabilisée en 2025 suite aux procédures de poursuites et de faillite en cours.

En raison de l'évolution des marchés monétaires et financiers, les taux d'intérêt pour les clients ont à nouveau été abaissés au 1er avril 2025. Dans ce contexte, nous avons également tenu compte de notre mandat légal, c'est-à-dire offrir les prêts aux conditions les plus avantageuses possible tout en préservant notre viabilité économique.

Contrairement à la période de taux bas dans les années 2015 et suivantes, on constate que les taux d'intérêt de la SCH ont tendance à être plus bas par rapport aux taux appliqués aux clients des banques, malgré un risque plus élevé. Les raisons sont dues aux évolutions déjà mentionnées sur le marché bancaire.

En vertu de notre politique des taux d'intérêt et dans le cadre de la loi, des prêts d'impulsion sont offerts, depuis 2015, pour des projets particulièrement dignes de soutien, avec un taux réduit de 0,5%. Sont considérés comme projets particulièrement dignes de soutien, ceux qui visent :

1. à l'augmentation de la productivité et l'efficacité des coûts,
2. au prolongement des saisons, développement d'établissements phares et des coopérations,
3. au renforcement de la chaîne de valeur régionale,
4. à l'amélioration de la durabilité énergétique.

En 2025, ce fut le cas pour 2 prêts (2024: 7) avec un volume de CHF 1,8 mio (2024: CHF 6,5 mios).

CONSEIL

En 2025, 89 expertises ont été réalisées. Ceci est nettement plus élevé que l'année précédente (57 mandats). Il est à noter à ce propos qu'en 2024 l'évaluation d'un portefeuille comprenant au total 32 exploitations ainsi qu'un programme d'impulsion avec 4 entreprises n'ont compté que pour 1 mandat.

Le volume d'honoraires a atteint CHF 642 000 (2024: 527 000). Le budget a ainsi été atteint. La prestation facturée par mandat s'est élevée à environ CHF 7 000 soit légèrement plus bas que l'année précédente. En 2025 également, les activités de conseil ont atteint une marge de contribution positive.

L'essentiel des expertises a concerné les domaines de plausibilisations et d'évaluations d'entreprises, ainsi que les expertises de conformité (loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE – Les Koller) ainsi que la loi sur les résidences secondaires (LRS – Lex Weber). La majorité des mandats provient des hôtelières et hôteliers ainsi que des investisseuses et investisseurs.

Au total – comme les années précédentes – les évaluations représentaient des investissements de plus d'un mia de CHF.

Les chiffres détaillés concernant les activités de financement et de conseil se trouvent dans la section « La SCH en chiffres ».

TRANSFERT DE SAVOIR

Dans le domaine du transfert de savoir, nous avons participé à des cours de formation et à des séances d'information avec des associations de la branche, des institutions et des partenaires financiers. Des collaboratrices et des collaborateurs de la SCH ont assumé diverses missions d'enseignement ainsi que des mandats dans les Ecoles spécialisées et les Hautes écoles spécialisées. Depuis 2018, des cours sont donnés à l'Ecole hôtelière suisse de Lucerne SHL. Notre activité à la SHL a été élargie depuis 2022 par des travaux de coaching et de correction dans le cadre de la thèse de diplôme du semestre « Gestion d'entreprise ». Au Swiss Institut of Real Estate Appraisal SIREA, des modules individuels sont dispensés sur le thème « Évaluations dans l'hôtellerie ». Dans le cadre du « CAS Quereinstieg Tourismus » de la HSLU, un bloc est consacré chaque année aux instruments de financement du tourisme ou de l'hébergement.

La SCH est responsable du contenu du forum financier dans le cadre du Hospitality Summit. Ce dernier a eu lieu pour la 4^{ème} fois en 2024. L'intérêt du public pour les thèmes « investir, optimiser, financer » était bien marqué. L'exemple du Wengen Classic Hotels a permis d'illustrer concrètement les différentes étapes d'une planification réussie d'une succession. L'organisation du congrès principal de l'hébergement suisse est de la responsabilité d'HotellerieSuisse.

En octobre 2025 a eu lieu pour la dernière fois l'Hotel Innovations-Award, qui avait été lancé en collaboration avec GastroSuisse. Le lauréat a été le Waldhuus Bellary à Grindelwald, avec son concept rétro audacieux « Back to the 70s ». Le prix a été décerné dans le cadre de la journée de l'innovation au Musée des transports de Lucerne devant environ 250 invités.

L'Hotel-Benchmark lancé en 2020 en collaboration avec HotellerieSuisse jouit d'une popularité toujours croissante et a également été édité en 2025 avec les évaluations de 200 exploitations. Les chiffres sont à la disposition des coopératrices et coopérateurs de la SCH.

La direction a été régulièrement présente lors d'événements organisés par les associations de la branche et les organisations régionales de développement, afin de présenter la politique et les instruments de soutien en faveur des actrices

et des acteurs de l'hébergement. Elle a également participé à divers groupes de travail et ateliers du SECO dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie touristique, de la loi sur les résidences secondaires et de la politique régionale.

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

A fin 2025, la SCH employait 14 collaboratrices et collaborateurs (2024 : 13) ce qui représente 11,4 emplois équivalents plein temps (2024 : 10,6). La SCH s'est ainsi imposée comme un centre de compétence rationnel.

D'autres informations se trouvent dans le chapitre « Organisation ».

PERSPECTIVES

La BNS s'attend à des taux d'intérêt toujours bas dans la zone de zéro pourcent. L'inflation devrait rester modérée et le franc suisse fort.

Pour l'année touristique 2026, BAK Bâle prévoit une croissance modérée à un niveau élevé. La croissance américaine ralentit et la demande asiatique reste faible. D'autres marchés comme l'Australie, le Brésil, le Canada et le Mexique pourraient gagner en importance et comptent ainsi parmi les principaux moteurs de croissance parmi les marchés lointains.

Sous ces conditions, on peut partir du principe que 2026 évoluera dans le cadre de l'année précédente.

La demande de cofinancements de la SCH est restée à un niveau élevé au premier trimestre 2026. Nous supposons que les conditions-cadres positives influenceront sur les décisions d'investissements. L'évolution de la situation des risques continuera d'être suivie attentivement, afin de cibler notre aide aux exploitations et projets commercialement viables et ne pas favoriser un maintien des structures.

Dans le domaine du conseil, outre les mandats classiques, l'accent continuera d'être mis sur les questions plus complexes relatives à la législation sur les résidences secondaires ainsi que sur les évaluations d'entreprises. Dans ce domaine également, nous avons pu constater une demande encourageante dans le premier trimestre 2026.

Actuellement, la révision totale de la loi sur la SCH est traitée à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N) dans le cadre du processus parlementaire. La mise en œuvre devrait avoir lieu au deuxième semestre 2027 ou au début de 2028.

Appréciation des risques

PRINCIPES

La SCH est soumise à un contrôle ordinaire (art. 20 al. 3 Ordonnance SCH). Le rapport annuel informe notamment sur la réalisation d'une évaluation des risques.

L'appréciation annuelle des risques se concentre sur les risques existants actuels ou prévisibles dans un horizon de 12 à 18 mois. Seuls les risques importants sont évalués et pas ceux qui font partie des tâches opérationnelles quotidiennes de la direction. Sont considérés comme risques importants ceux qui peuvent influencer très négativement soit le résultat, soit les ressources de la société. L'appréciation des risques comprend l'évaluation des risques et la gestion des risques; il en est déduit les travaux de contrôle et de rapports et d'éventuelles mesures spéciales à prendre.

La responsabilité de l'appréciation des risques est du ressort de l'Administration, qui s'appuie sur le travail préparatoire de l'ACC (Audit and Compensation Committee). Les tâches principales de l'ACC comprennent l'évaluation de l'évolution des risques exogènes déterminants, la surveillance des rapports financiers et du système de contrôle interne (SCI). La direction fournit les travaux préparatoires sur mandat de l'ACC et est responsable pour la mise en oeuvre des mesures. Elle est également responsable de la conception et de l'efficacité du SCI ainsi que pour un environnement d'audit optimal.

PROCÉDURES

Au niveau de l'Administration, l'appréciation constante des risques est partie intégrante de l'évaluation stratégique et des procédures de budgétisation et de rapports. Au niveau opérationnel, les principales procédures de travail font l'objet de systèmes de contrôle et de rapports documentés.

Deux fois par an a lieu un rapport SECO avec un entretien de contrôle. A cette occasion, la situation du marché et les conditions cadres politiques y sont également évaluées.

Le budget ainsi que la planification à moyen terme sont établis chaque fois sur la base des valeurs réelles et des prévisions pour l'année en cours.

Chaque trimestre, un rapport MIS complet est établi à l'attention de l'Administration, avec un aperçu financier détaillé.

Des contrôles internes continus sont effectués dans le domaine des financements. L'évolution des taux d'intérêts pour les prêts est régulièrement suivie. La situation du marché, les perspectives économiques, la politique d'intérêts des banques, la liquidité sur le marché ainsi que nos objectifs de politique d'affaires sont pris en considération.

L'appréciation des risques sur prêts et leur gestion se font selon les indications mentionnées dans l'annexe aux comptes annuels. Le principe des « quatre yeux » et la séparation des tâches entre les conseillères et les conseillers clients et l'administration des crédits font partie des standards.

Dans le domaine du Conseil, le responsable de département gère un système de rapports qui permet une surveillance de chaque affaire, du mandat à la conclusion.

Dans les activités de placement, une séparation systématique des tâches et des responsabilités est assurée. Trimestriellement, le responsable finances et ressources établit un rapport de placement à l'attention de l'IPC (comité de placement de l'Administration) et de la direction. La direction rédige un rapport de contrôle trimestriel à l'attention de l'IPC. Le règlement d'investissement a également été adapté à la situation actuelle et est entré en vigueur le 01.01.2020

Tous les paiements nécessitent deux signatures autorisées. Le paiement des salaires est préparé par une société externe et libéré par la direction.

La communication externe s'effectue d'entente entre la présidence et la direction. Les médias les plus importants pour les secteurs du tourisme et de l'hébergement font l'objet d'un suivi régulier.

Organisation



Entreprise

La SCH – le centre de compétence pour la promotion de l'hôtellerie suisse. Nous mettons en oeuvre, pour la Confédération, le concept d'encouragement de l'économie de l'hébergement. La SCH est le partenaire pour le financement et le conseil à l'hôtellerie.

LA SCH EN TANT QUE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Cela inclut nos 636 coopératrices et coopérateurs. Les principaux détenteurs et détenteurs de parts sociales, en plus de la Confédération, des banques, des cantons et des communes, sont les différents représentants et représentants du tourisme et de l'hôtellerie.

ASSEMBLEE GENERALE

La 58ème assemblée générale a eu lieu le 18 juin 2025, à nouveau dans le cadre des Hospitality Summits à la Halle 550 à Zürich-Oerlikon, en présence de nombreux coopératrices et coopérateurs, ainsi que des invités. Les différents points à l'ordre du jour ordinaire, y compris la réélection de SWA Swiss Auditors comme organe de révision, ont été approuvés avec quelques abstentions. Sous les divers, nous avons pris congé de Werner Bernet, après 50 ans d'activité dans le tourisme, notamment en tant que directeur de la REKA. En fin de carrière, il a travaillé pendant 13 ans comme expert en tourisme au sein de l'Aide suisse à la montagne, responsable des financements. Il a travaillé en étroite collaboration avec la SCH, et de nombreux projets ont été réalisés ensemble. Le directeur, Peter Gloor, a rendu hommage à sa prestation par une petite éloge.

ADMINISTRATION

L'administration dirige les affaires de la SCH. Elle est composée de neuf personnalités expérimentées de la branche du tourisme et du secteur de l'hébergement, des banques et du monde académique. La présidence et quatre membres sont nommés par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR, les autres membres étant élus par l'Assemblée générale.

La composition de l'administration est conforme aux normes de la Confédération, c'est-à-dire qu'il est tenu compte des régions linguistiques et de la représentation des sexes.

Le mandat actuel de tous les membres dure jusqu'à l'AG 2027.

La séance stratégique annuelle de l'administration avec la direction a lieu chaque fois dans une région touristique différente. En août 2025, elle a eu lieu à Yverdon-les-Bains. Lors d'un atelier avec les représentants du SECO, l'accent a été mis sur la révision de la loi sur la SCH en cours au Parlement ainsi que sur son impact sur le modèle économique et les processus.

COLLABORATEURS

Au 31.12.2025, un total de 14 collaborateurs (2024:13) mettaient leurs connaissances et leur travail au profit de la branche, ce qui correspond à 11,4 emplois équivalents plein temps (2024:10,6), ajustés des effets à temps partiel. En moyenne sur l'ensemble de l'année, il y a eu également 11,4 emplois équivalents plein temps (2024:10,8). À la fin de l'année, 10 collaborateurs (2024:8) étaient employés à temps partiel entre 50 et 90%.

Au 31.12.2025, 4 collaborateurs travaillaient pour la SCH depuis dix ans ou plus; la durée moyenne de l'emploi était de 6,8 ans (2024:7,1).

En 2025 également, diverses formations spécialisées ont été soutenues tant sur le plan du temps de travail que sur le plan financier.

Dans le cadre de la formation continue en pratique, l'équipe SCH a visité en juillet 2025 le chantier du Grand Hôtel à Locarno. L'hôtel, ouvert en 1876 et fermé depuis 2005, est entièrement rénové dans le respect de la réglementation sur les monuments historiques.

PROJETS

PERSONNALISER MON BUREAU

Le projet lancé en 2024 a été mis en oeuvre dans le courant du premier semestre 2025. L'accent a été mis sur les postes de travail personnels, les salles «focus», les salles de réunion et la cafétéria. Une attention particulière a également été portée à la durabilité lors de l'utilisation des meubles et matériaux existants

Le résultat montre que les espaces qui n'étaient pas toujours utilisés de manière optimale sont aujourd'hui très appréciés.

DURABILITÉ

Le processus de certification initiale a pu être achevé avec succès début décembre 2024 avec le certificat TourCert et début 2025 avec le niveau III de Swisstainable.

Plus de détails sous « Durabilité ».

OUTIL D'ÉVALUATION FINANCIÈRE

L'outil d'évaluation financière (FinBe-Tool) sert de base à l'évaluation quotidienne des établissements hôteliers en matière de financement et de conseil. Cet outil a été entièrement révisé en 2025, sans modifier la méthodologie. Nous avons privilégié l'intégration automatique de diverses données externes (entre autres HESTA, Benchmark) ainsi que la saisie unique des évaluations internes. L'outil FinBe est utilisé dans les deux départements depuis début 2026.

OUTIL DE BENCHMARK INTERNE

Lors de l'examen annuel de nos clients du financement, nous enregistrons non seulement les chiffres du bilan et du compte de résultat, mais également les valeurs statistiques d'exploitation. Dans le cadre d'un module complémentaire développé par la SCH et le fournisseur de l'application de crédit, nous pouvons maintenant évaluer ces données à des fins internes.

PLAN COMPTABLE SUISSE POUR L'HÔTELLERIE ET LA RESTAURATION

Depuis le 1er janvier 2024, la SCH gère le « Plan comptable suisse pour l'hôtellerie et la restauration ». Le patronage est passé de HotellerieSuisse à la SCH. Avec l'aide d'un comité consultatif expérimenté de la branche, composé de fiduciaires, réviseurs, experts fiscaux, banques, écoles hôtelières ainsi que d'un hôtelier et bien sûr des représentants d'HotellerieSuisse et de GastroSuisse, la version 2014 a été révisée et modernisée. En outre, la version « light » a été intégrée dans le nouvel outil.

La 4^e édition (version 2026) est désormais disponible en allemand et en français et peut être commandée gratuitement sous forme de fichier Excel.

MARCHES PUBLICS

Depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (OLOGA), version du 30 juin 2010, la SCH est tenue de respecter le domaine d'application du chapitre 3 de l'ordonnance sur les marchés publics (OMP). La nouvelle loi fédérale sur les marchés publics (LMP) et son ordonnance (OMP) sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2021. En principe, la LMP soutient les principaux points suivants dans l'attribution des marchés: renforcement de la concurrence par la qualité plutôt que la concurrence par les prix, promotion de la durabilité dans les domaines économique, environnemental et social, et promotion de l'innovation.

En 2025, aucun marché qui aurait nécessité un appel d'offres public n'a été attribué. Les frais d'exploitation ont été engagés dans le cadre de la loi applicable et dans le respect des principes qui y sont énoncés.

Organes de la société

Membres de l'Administration avec durée de fonction, expérience professionnelle, activités et engagements

Alois Vinzens, Domat/Ems (06.05.1959)

2023 – 2026*, Erstwahl 2013

Präsident

- Badrutt's Palace Hotel AG, St.Moritz – Mitglied des Verwaltungsrates
- Privatbank Bellerive AG, Zürich – Präsident des Verwaltungsrates
- Albin Kistler AG, Zürich – Präsident des Verwaltungsrates
- Zindel Gruppe AG, Chur – Präsident des Verwaltungsrates und damit verbundene Mandate
- Engadin St.Moritz Mountains AG, St.Moritz – Mitglied des Verwaltungsrates und damit verbundene Mandate
- TRUMPF Schweiz AG, Grüşch – Mitglied des Verwaltungsrates und damit verbundene Mandate
- RRT AG Treuhand und Revision, Chur – Mitglied des Verwaltungsrates und damit verbundene Mandate
- Bus und Service AG, Chur – Präsident des Verwaltungsrates
- Wittenstein AG, Grüşch – Mitglied des Verwaltungsrates

Gabriele Burn-Schulz, Krattigen (20.08.1966)

2023 – 2026*, Erstwahl 2017

Vizepräsidentin

- Siedlungsgenossenschaft Sunnige Hof, Zürich – Geschäftsführerin
- Schweizer Berghilfe, Adliswil – Mitglied des Beirates
- Ella&J. Paul Schnorf Stiftung, Zürich – Präsidentin des Stiftungsrates
- SKV Immobilien AG, Zürich – Mitglied des Verwaltungsrates
- Sabimo AG, Zürich – Mitglied des Verwaltungsrates
- La Sauge Gastro SA, Cudrefin – Präsidentin des Verwaltungsrates
- Spar- und Leihkasse Frutigen AG, Frutigen – Mitglied des Verwaltungsrates

Urs Bircher, Thun (19.10.1968)

2023 – 2026**, Erstwahl 2019

- HotellerieSuisse, Bern – Mitglied der Verbandsleitung und Präsident des Finanz- und Audit-Komitees
- SILEA, Stiftung für integriertes Leben und Arbeiten, Thun – Mitglied des Stiftungsrates
- Stiftung Hotelfachschule Thun – Stiftungsrat
- Betriebs GmbH Hotelfachschule Thun – Delegierter der Geschäftsleitung
- Genossenschaft sozial-diakonischer Werke – Hotel Seebüel, Davos, Seminarhotel Lihn, Filzbach und Menzihuus, Filzbach – Mitglied der Verwaltung
- Stiftung Schulzentrum Weggis Hotel & Gastro formation – Stiftungsrat
- Verein Hotel & Gastro formation by Hotel & Gastro Union, GastroSuisse, HotellerieSuisse – Mitglied des Vorstandes

Ion Eglin, Zollikon (06.09.1974)

2023 – 2026*, Erstwahl 2023

- Bratschi AG, Zug/Zürich – Partner und Präsident des Verwaltungsrates
- Swiss Hospitality Investment Club GmbH, Zürich – Gesellschafter und Mitglied Advisory Board
- Genziana Hospitality AG, Zug – Mitglied des Verwaltungsrates und damit verbundene Mandate

Marco Huber, Lugano (21.09.1962)

2023 – 2026**, Erstwahl 2012

- Albergo Lido Seegarten di Marco Huber, Lugano – Inhaber und Geschäftsführer

Dr. Martha Scheiber, Uitikon Waldegg (02.03.1965)

2023 – 2026**, Erstwahl 2019

- Luzerner Kantonalbank AG, Luzern – Vizepräsidentin des Verwaltungsrates, Vorsitzende des Personal- und Vergütungsausschusses
- Pensionskasse Stadt Luzern (PKSL), Luzern – Mitglied der Pensionskommission, Vorsitzende des Anlageausschusses
- Stiftung Sympany, Basel – Vizepräsidentin des Stiftungsrates und damit verbundene Mandate
- Mobimo Holding AG, Luzern – Mitglied des Verwaltungsrates, Vorsitzende des Audit and Risk Committees
- Stilllegungsfonds für Kernanlagen und Entsorgungsfonds für Kernkraftwerke STENFO, Bern – Mitglied des Anlagekomitees
- Clean Energy Infrastructure Switzerland 3 GP AG, Basel – Mitglied des Verwaltungsrates

Nathalie Seiler-Hayez, Lausanne (09.02.1971)

2023 – 2026*, Erstwahl 2023

- Swiss Deluxe Hotels, Zürich – CEO
- Beaulieu SA, Lausanne – membre du Conseil d'administration
- Lausanne Tourisme, Lausanne – membre du Conseil d'administration
- Vaud Promotion, Lausanne – membre du Conseil d'administration

Laure von Wyss, Couvet (21.09.1988)

2023 – 2026*, Erstwahl 2023

- Goût & Région SA, Couvet – Membre de la direction
- Hôtel de l'Aigle SA, Couvet – Membre de la direction
- Navistra SA, Travers – Membre du conseil d'administration
- Ass. HotellerieSuisse Neuchâtel, Neuchâtel – Présidente et mandats associés
- Ass. Destination Val-de-Travers, Noiraigue – Caissière
- Ass. Destination Val-de-Travers, Noiraigue – Coordinatrice projet Innotour
- Jura & Trois-Lacs – Membre du comité (Représante des hôteliers, section ARH)

Iwan Willisch, Termen (03.07.1963)

2023 – 2026**, Erstwahl 2019

- UBS Switzerland AG, Sion – Regionaldirektor und Leiter Unternehmenskunden Region Wallis
- Rosswaldbahnen AG, Ried-Brig – Präsident des Verwaltungsrates
- Walliser Bankiervereinigung – Mitglied und Sekretär des Vorstands

* Nommé/e par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

** Elu/e par l'Assemblée générale

AUDIT AND COMPENSATION COMMITTEE (ACC)

Présidente

Gabriele Burn-Schulz, Krattigen

Membres

Urs Bircher, Thun

Ion Eglin, Zollikon

CREDIT AND RISK COMMITTEE (CRC)

Président

Iwan Willisch, Termen

Membres

Marco Huber, Lugano

Nathalie Seiler-Hayez, Lausanne

Laure von Wyss, Couvet

INVESTMENT & PLACEMENT COMMITTEE (IPC)

Présidente

Dr. Martha Scheiber, Uitikon Waldegg

Membre

Iwan Willisch, Termen

ORGANE DE RÉVISION

SWA Swiss Auditors, Freienbach

Nomination confirmée par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche

DIRECTION

Peter Gloor, Aarau Rohr (09.02.1962)

CEO / Directeur

· Platzgenossenschaft Brügglifeld, Aarau –
Präsident der Verwaltung

· FC Aarau AG – Mitglied des Verwaltungsrates

· Brügglifeld Catering AG – Präsident des Verwaltungsrates

· Stadion Aarau AG, Aarau – Mitglied des Verwaltungsrates

Giles Zollinger, Zürich (07.03.1978)

Directeur adjoint

Responsable Financement

Reto Grohmann, Brütten (19.10.1979)

Responsable Conseil

· ErfolgreichGastro Grohmann – Einzelfirma

Les mandats sont publiés selon le principe de l'importance relative. Par ailleurs, on se reportera aux sources publiées. Les principales modifications en cours d'année sont publiées sur le site internet (www.sgh.ch). Etat de l'information au 31.12.2025.

Rapport de rémunération

Le règlement de rémunération de l'Administration est valable pour la période 2023 – 2026 et a été approuvé en application de l'art. 19 de l'ordonnance sur l'encouragement du secteur de l'hébergement, par l'Assemblée générale du 23 juin 2023 pour la période 2023 – 2026.

Le SECO, avant la décision de l'Assemblée générale, a pris acte du règlement après consultation des services compétents de l'Office fédéral du personnel. Le règlement est conforme aux principes de la Confédération et est considéré par le SECO comme adéquat.

PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION

La rémunération fixe annuelle est de CHF 7000 pour les membres de l'Administration. Pour la présidence le montant est de CHF 22000 et de CHF 17000 pour la vice-présidence. Un supplément de CHF 2000 est alloué aux présidentes et présidents des commissions.

Pour chaque séance, il est versé une rémunération variable de CHF 1000 (CHF 2000 pour la présidente ou le président). En cas de pluralité de séances sur un jour, ce montant n'est dû qu'une seule fois.

Les frais de voyage sont calculés sur la base du demi-tarif CFF 1^{ère} classe, depuis le lieu de domicile. L'hébergement est pris en charge si le lieu de séance n'est pas atteignable à temps le jour même avec les transports publics. Pour la présidente ou le président, des frais forfaitaires de déplacement (équivalent à un tiers de l'AG CFF) et de secrétariat et débours (CHF 1200) sont alloués.

Il n'existe pas de droit à des primes ou à des rémunérations liées au résultat.

ACTIVITÉS

Administration	6 séances, y compris l'assemblée générale et une séance de stratégie de deux jours à Yverdon-les-Bains
CRC	7 séances
IPC	4 séances
ACC	4 séances

RÉMUNÉRATIONS

Les rémunérations fixes et variables se sont élevées en 2025 à CHF 156 000 (2024 : CHF 158 500). Les charges sociales (resp. TVA) représentent un montant de CHF 10 000.95 (2024 : CHF 10 650.15) alors que les frais remboursés sont de CHF 6 570.15 (2024 : CHF 6 834.85). Le total est de CHF 172 571.10 (2024 : CHF 175 985.00).

La rémunération globale est donc légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent. Les séances tenues en 2025 ont suivi un rythme normal. Il n'y a eu aucune séance extraordinaire.

Le montant de KCHF 199 (2024 : KCHF 211) figurant au chiffre 5.4 de l'annexe aux comptes annuels comprend d'autres dépenses qui ne sont pas versées aux membres de l'Administration (assurance responsabilité des organes et diverses dépenses).

PRÊTS AUX ORGANES

Les prêts aux organes et aux proches sont soumis aux mêmes processus d'analyse, d'octroi et de surveillance que pour les autres prêts. Ils ne bénéficient d'aucune condition préférentielle. Les membres de l'Administration ne participent ni aux délibérations, ni à la prise de décision pour les prêts les concernant.

Au 31 décembre 2025, une société détenue par un membre de l'Administration est au bénéfice d'un prêt de CHF 182 000 (2024 : CHF 215 000).